

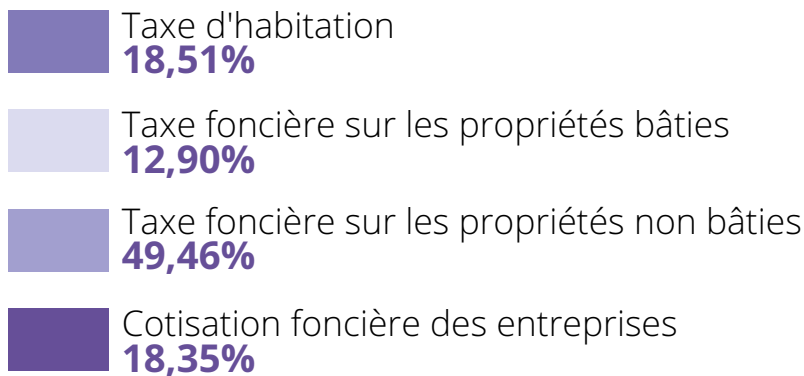
BUDGET

Budget 2020

Compte tenu des élections municipales et afin de ne pas interrompre la dynamique enclenchée en 2018, il a été décidé de présenter un budget communal primitif le 30 janvier 2020. De ce fait, la municipalité n'a pas encore à ce jour les états visés par le comptable public et ne peut intégrer les résultats de l'exercice 2019 dans le budget primitif 2020. Cet excédent sera intégré lors de la clôture définitive du compte administratif et du compte de gestion.

Conformément aux applications du Rapport d'Orientation Budgétaire 2020, ce budget intègre pour la deuxième année une diminution de l'ordre de - 1,1 % des taux des 3 taxes foncières.

Pour les Saint-Rémois non exonérés, le taux de la taxe d'habitation reste inchangé.



Budget global 2020

Le budget, voté au conseil municipal du 30 janvier, a été établi sur la base des priorités politiques de l'équipe municipale avec une prévision détaillée des dépenses et des recettes pour l'année 2020.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire voté au conseil municipal du 19 décembre 2019 définissait les priorités et les grands axes.



22 440 584 €

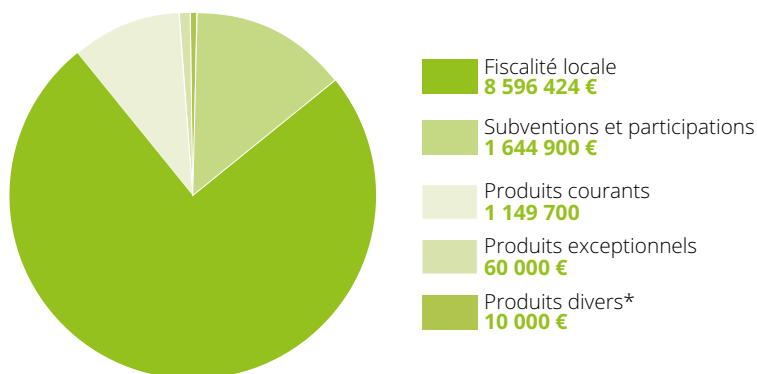
Le budget global 2020 (fonctionnement et investissement) a été voté en équilibre



Fonctionnement

Recettes prévues  **11 461 024 €**

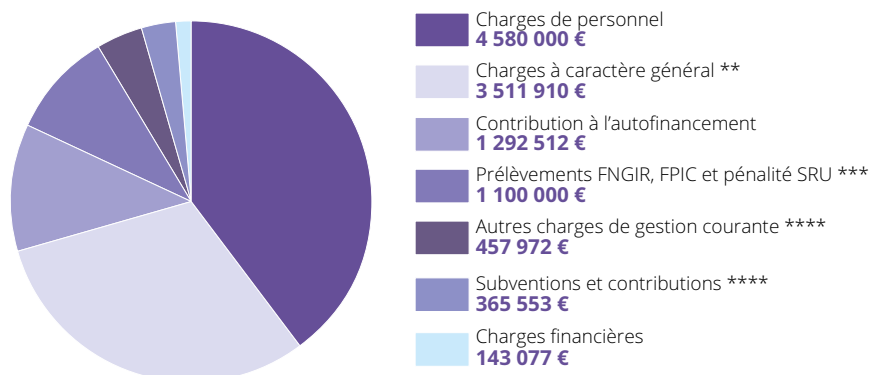
Répartition des recettes de fonctionnement prévues en 2020



Dépenses prévues  **11 461 024 €**
 Dont le virement à la section d'investissement + 1 292 512 €

* atténuations de charges : remboursements sur rémunérations du personnel et sur charges de sécurité sociale et opérations d'ordre entre la section de fonctionnement et d'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement prévues en 2020



** contrats des prestations de services, frais de télécommunications, dépenses d'énergie, carburant, frais d'entretien des locaux, achats de petits matériels et fournitures...

*** prélèvements Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources, Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes et pénalité SRU

**** service incendie, indemnités élus, subventions associations, CCAS, Caisse des écoles,...

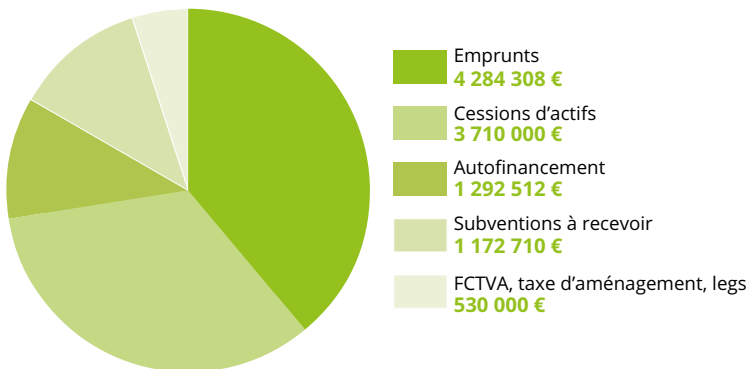
Investissement

Recettes prévues



10 979 560 €

Répartition des recettes d'investissement 2020

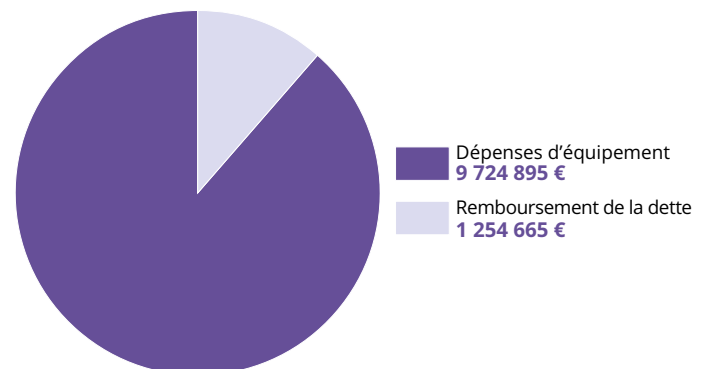


Dépenses prévues



10 979 560 €

Répartition des dépenses d'investissement 2020



Les principales dépenses d'investissement



1 288 000 €

Frais d'études pour préparer les actions

Poursuite des études sur l'extension de l'Espace Jean Racine et de l'école Jean Jaurès, sur la maîtrise des cours d'eau, sur le centre de loisirs, restaurant scolaire et RAM, sur le patrimoine arboré, etc.



2 276 000 €

Installations de voirie

Fin des travaux de requalification de la rue Lamartine, poursuite du marché d'éclairage public, réfection de rues et trottoirs, etc.



4 689 000 €

Installations générales et agencements

Construction du nouveau centre de loisirs, restaurant scolaire et RAM.



250 000 €

Aménagement de terrains

Espaces verts entrée de ville, suppression du hangar derrière la halte-garderie, etc.

Le budget primitif 2020 s'inscrit dans la continuité de la baisse des dotations de l'État et de la volonté de la commune de ne pas peser sur la fiscalité des Saint-Rémois en poursuivant la diminution des taux liés au foncier et à la CFE*.

Il s'articule autour du double objectif d'assurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de poursuivre les investissements pour remettre à niveau les équipements publics, les sécuriser et optimiser leur fonctionnement. La construction du centre de loisirs, du restaurant scolaire et du relais d'assistants maternels, ainsi que la fin du chantier de la rue Lamartine participent à cet objectif.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement et poursuivre les investissements.

*CFE : cotisation foncière des entreprises

Les principes directeurs des arbitrages budgétaires réalisés



Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Continuité des efforts engagés et conjuguée au suivi des effets de la baisse de la tarification péri et extrascolaire et de la hausse importante des effectifs. Budget de fonctionnement en baisse de 2 % principalement lié aux charges à caractère général.



Sécurisation et mise à niveau des équipements publics

Poursuite des travaux de remise en état et de rénovation de nombreux équipements et d'espaces publics.



Lancement des études

Accompagnement pour la construction de l'extension de l'école Jean Jaurès, de la cuisine centrale, du centre de loisirs, restaurant scolaire, du relais d'assistants maternels et de l'extension de l'Espace Jean Racine.



Modernisation de l'action publique

Poursuite de la mise en place de la dématérialisation : comptabilité, courriers, et mise en place de logiciels métiers en ressources humaines et comptabilité.



Amélioration du cadre de vie

Embellissement des espaces verts aux entrées de villes et dans les quartiers.